

d'autres formes comme pour devenir une image d'Épinal. Tout cela ferait de Du Guesclin un héros parfait en somme, dont le mythe et la légende sont unanimement célébrés. L'auteur ne nie pas sa cruauté, sa perfidie, mais passe sous silence son âpreté au gain. Il faut dire que de tels traits de caractère ne se trouvent pas traités dans l'iconographie, mais dans les récits et témoignages. L'auteur n'a pas hésité à les utiliser pour aborder l'image du traître à la patrie bretonne, du moins celle dont l'ont affublé les nationalistes bretons – à l'opposé donc de l'homme providentiel – à partir des années 1920, et qui s'est renforcée dans les milieux indépendantistes bretons après la Seconde Guerre mondiale. S'autorisant un tel usage des sources textuelles, elle aurait pu aussi se le permettre quand elle évoque le héros mythifié par la III^e République, en citant, à tout le moins, la biographie de Du Guesclin par Siméon Luce, dans la mesure où elle puise dans celle de Roland (qu'elle prénomme Robert, p. 166) Delachenal sur Charles V.

L'inauguration des statues et monuments, les cérémonies commémoratives, les initiatives privées sont parfois décrites avec un luxe de détails surabondants. Mais grâce, sans doute, à une prise de notes faite directement à partir d'un clavier d'ordinateur, qui permet de moins sélectionner et parfois peut-être pas assez, on sait tout maintenant de l'inauguration de la statue équestre de Dinan (p. 189-200), du contenu de la pièce de Déroulède mais aussi de sa réception critique (p. 209-221), du synopsis, des conditions du tournage et de la réception du film de Bernard de Latour et Pierre Billon *Du Guesclin* sorti en 1949 (p. 260-271), de la fête patriotique de Rennes de 1921, célébrée en présence d'un autre héros de guerre, le maréchal Foch (p. 238-248), de la 11^e édition des fêtes des Remparts de Dinan en 1994 (p. 302-309), sans parler des funérailles royales de 1389 (p. 29-40). Cette critique, sans en être une, n'enlève rien aux mérites du beau livre de Laurence Moal, dont le but est atteint. Il s'inscrit dans un courant ouvert dans les années 1980 par Christian Amalvi sur les images historiques. Ouvrirait-il la voie à d'autres du même genre qu'on ne manquerait pas d'être frappé que les personnages traités appartiennent majoritairement au panthéon des héros de la III^e République qu'elle a exhumés du Moyen Âge. Décidément, on y revient, invariablement.

Philippe CHARON

Jean-Yves COPY, *La revendication bretonne du trône de France (1213-1358)*, préface de Michel Bur, Paris, Alain Baudry et C^{ie}, 2016, 310 p.

Le premier grand œuvre de Jean-Yves Copy sur les tombeaux médiévaux de Haute-Bretagne, paru en 1986, reste un ouvrage de référence qui attend toujours son équivalent pour la Basse-Bretagne. Avec ce nouveau livre (tiré de son doctorat d'État soutenu à Rennes 2 en 2010), l'auteur demeure fidèle aux monuments funéraires haut-bretons qu'il étudie selon une démarche, dont Michel Bur, professeur émérite

d'histoire médiévale à l'université de Nancy 2, dans sa préface, souligne les qualités déployées ainsi que le parti pris retenu : « chacun pourra donc s'intéresser à la démarche de Jean-Yves Copy, suivre ses raisonnements et apprécier son érudition, sans pour autant adhérer nécessairement à toutes ses conclusions. L'ardeur mise par les princes bretons à revendiquer les trônes de France et de Navarre puis, dans leur duché, un statut de roi, est un peu trop la sienne pour que le lecteur n'ait pas à un moment ou à un autre un réflexe de prudence. Au plein sens du terme, ce livre est une thèse. Son auteur, qui a déjà publié un bel ouvrage sur *Les gisants hauts-bretons*, la défend comme dans une joute dont les risques sont à la mesure des enjeux ».

L'ouvrage s'organise en quatre ensembles. Le corps du volume est constitué par l'étude des tombeaux et l'exposé de sa « thèse » ; on trouve ensuite une importante « bibliographie systématique », c'est-à-dire classée, puis les tables des illustrations, très utiles ; un index des noms propres et des termes significatifs ; enfin l'armorial photographique des 357 écus du tombeau d'Alix et de sa fille Yolande érigé en l'abbaye cistercienne Notre-Dame de Villeneuve près de Nantes. *In fine*, J.-Y. Copy s'emploie à justifier son postulat de départ : la revendication royale des ducs de Bretagne au XIII^e siècle et dans la première moitié du XIV^e siècle. Il s'appuie pour cela essentiellement sur une source, les monuments funéraires de la famille ducale, complétés à l'occasion par d'autres documents, iconographiques le plus souvent, mais dans sa démarche, l'art est toujours placé au premier plan de la réflexion politique. Une étude fine des tombeaux bretons l'amène à mettre en évidence des sous-entendus symboliques et héraldiques et cette approche novatrice a mobilisé toute l'érudition de l'auteur pour aboutir. S'y ajoute une excellente connaissance des sources iconographiques.

Le corps du texte se compose de quatre parties. Dans la première, J.-Y. Copy expose les différents aspects de ce qu'il interprète comme la manifestation de la revendication royale des ducs de Bretagne dans les deux premiers tiers du XIII^e siècle. Il s'appuie pour cela sur l'héraldique associée à l'étude des tombeaux du lignage des Dreux. À la lueur de cette analyse, l'auteur aborde dans une deuxième partie l'analyse du remarquable tombeau qui unit Alix de Bretagne et sa fille Yolande, connu par des descriptions et des dessins anciens. Il insiste à nouveau sur l'ambition royale de la famille ducale et pose le problème de la présence d'un sceptre dans la main d'Alix. Vient ensuite l'analyse des symboles héraldiques de fond et des armoiries, ainsi que de la présence de fleurs de lys. Il y a, certes, beaucoup d'ambiguïté dans l'usage de ces symboles par la famille ducale mais il faut rester prudent quant à leur interprétation. J.-Y. Copy va parfois un peu loin dans ses interprétations pour étayer son postulat de départ. Vient ensuite la mise en parallèle de la symbolique funéraire et des prétentions de la famille de Dreux à la couronne de France et l'auteur fait de Pierre de Dreux un relais de cette revendication. La troisième partie traite du « passage à l'ennemi » de la Bretagne, c'est-à-dire aux Plantagenêts. Même s'il faut rester prudent sur l'interprétation donnée de la surreprésentation des léopards,

le chapitre V met bien en évidence les curiosités emblématiques du tombeau de Villeneuve. En revanche, l'auteur s'éloigne ensuite nettement de son sujet dans le chapitre suivant qui concerne le Poitou et l'Aquitaine et dans lequel la Bretagne disparaît quasiment. La quatrième et dernière partie traite de la première moitié du XIV^e siècle et de « l'émancipation du lignage ». Les arguments sont intéressants et viennent conforter ce que l'on sait de l'émancipation relative des ducs de Bretagne dès la fin du XIII^e siècle.

Malgré l'originalité de la démarche et la grande érudition de l'auteur, il faut néanmoins émettre quelques réserves. On notera en premier lieu une documentation parfois datée, sans doute liée à la durée de rédaction de l'ouvrage, mais cela ne remet pas vraiment en cause la qualité de l'analyse. Plus ennuyeux est le problème de la surinterprétation des sources. Les tombeaux apportent des informations d'ordre social, funéraire, religieux et un corpus peut orienter la réflexion mais des détails mis bout à bout ne font pas pour autant une doctrine, d'autant que la documentation écrite ne vient pour ainsi dire jamais étayer le raisonnement. De la même façon, il faut se méfier des raccourcis qui transforment une hypothèse en vérité. C'est le cas page 19 avec la commande de deux tombes posée au conditionnel : « les deux œuvres funéraires [...] pourraient être redevables à Gervaise de Dinan », qui passe en affirmation deux pages plus loin : « la commanditaire, Gervaise de Dinan ». Il faut sans doute également être plus prudent sur l'analyse des matériaux employés. Le granit des tombes des enfants de Jean le Roux ne trahit sans doute pas la volonté d'enracinement local de la dynastie, mais beaucoup plus prosaïquement un aspect pratique d'approvisionnement en pierre (p. 24-25). De même, interpréter le style « parisien » du tombeau de Juhel de Mayenne comme un signe d'alignement sur le pouvoir capétien (p. 28) amène à faire l'impasse sur les phénomènes de mode et les pratiques d'atelier. Conclure le chapitre I en écrivant que « les tombeaux des Avaugour-Penthièvre sont les symboles d'une résistance » est très hasardeux car cela n'a pas été démontré clairement dans les pages qui précèdent.

Il arrive encore parfois à J.-Y. Copy de ne pas faire preuve de suffisamment de prudence dans l'analyse de ses sources. Dans la description donnée du tombeau de Robert de Bretagne (p. 34) par Dubuisson-Aubenay en 1636, il est écrit que « les religieux disent luy avoir veu autrefois sur la teste une couronne qui a esté arrachée de là et ostée » mais le dessin de la collection Gaignères (1642-1715), postérieur à cette description, montre une couronne sur la tête du jeune mort. Tirer plusieurs pages d'analyse de cet objet sans poser la question de son existence réelle ou non pose un problème évident de critique des sources. Il en va de même (p. 43 et suivantes) avec l'analyse du sceau de Blanche de Champagne dont un simple coup d'œil suffit à montrer que le dessinateur qui travaille pour dom Lobineau a recréé, sans doute à partir d'une épave ou de sceaux incomplets, un sceau dont le dessin trop lisse est sujet à caution. La couronne qui apparaît sur la tête de la duchesse pourrait fort bien être une coiffure de femme (comme le touret qui coiffe Jeanne de Châtillon sur son sceau de 1271 et Alix de Bretagne sur son gisant

vers 1272), réinterprétée en forme de couronne à hauts-fleurons. Ce défaut de vigilance est d'autant plus curieux que, lors de l'analyse des dessins du tombeau d'Alix et de Yolande, l'auteur signale « beaucoup d'imprécisions » dans les dessins, ce qui est très juste et peut être appliqué aux autres documents de la même époque. Les chapitres VII et VIII posent les mêmes problèmes d'interprétation d'images. Le royal d'or de Charles de Blois est une copie servile de celui du roi de France et interpréter l'image revient à faire l'analyse des logiques de la chancellerie royale.

Au total et malgré ces limites, le livre de J.-Y. Copy fait un point très intéressant sur la symbolique des ducs de Bretagne de la maison de Dreux et apporte incontestablement des éléments nouveaux dont il faudra désormais tenir compte. Néanmoins, la surinterprétation d'images tardives, déformées ou de copies vient affaiblir considérablement les réflexions de l'auteur dans le domaine politique. Il faut rester très prudent sur ces sujets et continuer à y travailler. Nul doute toutefois que cet ouvrage relancera les études sur l'emblématique des ducs de Bretagne.

YVES COATIVY

Michael JONES et Philippe CHARON (éd.), *Comptes du duché de Bretagne. Les comptes, inventaires et exécution des testaments ducaux, 1262-1352*, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, coll. « Sources médiévales de l'histoire de Bretagne », 7, 2017, 346 p.

Cet ouvrage imposant, tant en raison de sa taille que de la somme de travail qu'il représente, est un outil désormais précieux pour toute étude du pouvoir breton du milieu du XIII^e siècle jusqu'à la guerre de Succession de Bretagne. Il compile en effet l'ensemble des sources comptables les plus anciennes connues pour le duché de Bretagne, qu'il s'agisse de fragments ou de documents complets (originaux et copies contemporaines), ou de copies établies au XVIII^e siècle dans deux cas particuliers. Un tiers de ces documents (onze sur trente-neuf) avaient déjà été publiés par le passé, mais souvent de manière incomplète ou fautive. Cette édition vient donc compléter un manque important en mettant à disposition de tous des sources éparpillées en de nombreux fragments, notamment pour le XIII^e siècle.

Cette compilation offre un outil pratique, doté d'index et d'un glossaire des termes rares, qui devrait permettre de tirer rapidement profit de ce matériau. Du point de vue de la forme, Michael Jones – qui est l'artisan principal de l'ouvrage, Philippe Charon en étant le coéditeur scientifique – a fait le choix d'observer les règles d'édition préconisées par l'École nationale des chartes. Elles ont le mérite de rendre clairs et lisibles des documents qui, pour les plus anciens, étaient écrits à longues lignes, formant des paragraphes compacts au sein desquels il est aujourd'hui difficile de se repérer. Quelques planches rendent d'ailleurs compte de la matérialité de ces documents.